

**Conseil économique et social**Distr. générale
21 septembre 2020Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Commission africaine de statistique
Septième réunion
Addis-Abeba (en ligne), 13 – 15 octobre 2020**Rapport intérimaire sur les progrès accomplis dans
la mise en œuvre du Programme africain de
statistiques de genre****I. Introduction**

1. Reconnaissant l'importance que revêtent les statistiques pour la réalisation de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, les pays africains et les spécialistes du continent en la matière ont accordé une attention croissante à la promotion de la production et de l'utilisation des statistiques de genre. À sa première réunion, en 2008, la Commission africaine de statistique a créé le Groupe africain sur les statistiques de genre et a chargé la Commission économique pour l'Afrique (CEA) d'assurer les fonctions de secrétariat. Le Groupe a pour mandat de fournir un soutien et des conseils sur les questions relatives aux statistiques de genre, les besoins et les défis associés aux stratégies de réduction de la pauvreté et aux programmes mondiaux de développement. La création du Groupe africain sur les statistiques de genre a également contribué à améliorer la coordination et l'harmonisation des statistiques de genre dans toute la région.

2. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés aux niveaux régional et national dans l'amélioration des statistiques ventilées par sexe en Afrique, les efforts déployés à cet égard continuent d'être basés sur des projets, de nature ponctuelle et ne sont toujours pas coordonnés de manière optimale, ce qui cause un chevauchement des efforts.

3. Pour remédier à cette situation, le Groupe africain sur les statistiques de genre a élaboré, en 2012, le Programme africain de statistiques de genre en tant que programme-cadre pour la région. La Commission africaine de statistique a approuvé le Programme à sa troisième réunion, en 2012, et a chargé le Groupe africain sur les statistiques de genre d'en coordonner la mise en œuvre et de lui présenter des rapports intérimaires sur les progrès réalisés à chacune de ses réunions. La CEA assure les services de secrétariat pour le Programme africain de statistiques de genre. La première phase du Programme couvrait la période 2012-2016, tandis que la deuxième s'étend de 2017 à 2021. Pendant cette deuxième phase, le Programme a été aligné sur les exigences relatives aux données et à la méthodologie des objectifs de développement durable.

4. Le présent rapport est un résumé des activités entreprises par les institutions membres du Groupe africain sur les statistiques de genre, conformément au plan d'action du Groupe pour la période 2018-2020.



II. Partenariats et coordination à l'échelle régionale

A. Programme *Making Every Woman and Girl Count (Women Count)*

5. Les activités de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) en matière de données et de statistiques de genre s'inscrivent dans le cadre de son initiative phare, le programme *Making Every Woman and Girl Count (Women Count)* (Faire en sorte que chaque femme et chaque fille compte). Le projet régional africain conçu à cet égard fournit un soutien technique et financier concernant les statistiques de genre à cinq pays pionniers de la région¹, à savoir le Cameroun, le Kenya, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal, ainsi qu'aux six autres pays suivants : la Côte d'Ivoire, le Malawi, le Mozambique, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Zimbabwe. Le bureau de pays d'ONU-Femmes en Éthiopie a obtenu une subvention indépendante pour un projet de statistiques ventilées par sexe.

6. Deux spécialistes régionaux des statistiques ont été nommés en juillet et août 2019, chargés respectivement de la région Afrique de l'Est et Afrique australe (basé à Nairobi) et de l'Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (basé à Dakar). Leur rôle principal consiste à améliorer la coordination régionale et à fournir des services de soutien technique aux pays participant au projet.

7. Le projet régional *Women Count Africa* s'articule autour de trois grands objectifs :

a) *Créer un environnement favorable* : La coordination régionale est améliorée grâce à la collaboration avec des organisations telles que la CEA et la Banque africaine de développement (BAD), et les pays reçoivent un soutien pour identifier et surmonter les contraintes institutionnelles, juridiques et financières afin d'intégrer la dimension de genre dans les systèmes statistiques nationaux et de mettre au point un système de suivi et d'évaluation efficace pour les objectifs de développement durable ;

b) *Augmenter la production de données* : Les capacités techniques des systèmes statistiques nationaux sont renforcées et, dans l'objectif d'améliorer le suivi des progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, des données de qualité sont produites sur la violence contre les femmes, les activités de soins non rémunérées, les lacunes en termes d'accès à un travail et à une rémunération décentes, la participation à la vie publique et à la prise de décision, ainsi que sur l'accès aux technologies de l'information et des communications et leur utilisation ;

c) *Améliorer l'accessibilité et l'utilisation des données* : Les capacités des utilisateurs sont renforcées pour effectuer des analyses des données de genre ; les statistiques ventilées par sexe sont rendues plus accessibles à tous les utilisateurs grâce à l'amélioration des rapports ; les capacités des utilisateurs en termes de communication des données de genre sont accrues grâce à la formation ; et le partage des données et des métadonnées est encouragé pour faciliter les flux de données, y compris vers les bases de données régionales et mondiales liées aux objectifs de développement durable.

¹ Le programme *Women Count* (Faire en sorte que chaque femme et chaque fille compte) est déployé en premier lieu dans les pays dits « pionniers » où, par le biais du processus de mise en œuvre, il conçoit des méthodologies pouvant être reproduites sous forme d'apprentissage Sud-Sud dans les pays qui souhaitent intensifier leurs travaux sur les données et les statistiques de genre.

B. Renforcer la coordination statistique et l'intégration de la dimension genre dans les systèmes statistiques nationaux

8. Durant la période considérée, grâce au soutien apporté par *Women Count* aux activités de coordination au niveau national, les cadres normatifs pour les statistiques de genre ont été renforcés, et la mesure et l'utilisation de ces données ont été grandement normalisées. Les activités en ce sens ont inclus ce qui suit :

a) Des évaluations nationales des systèmes de statistiques de genre ont été menées au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie en 2018 ; au Cameroun, au Sénégal et en Éthiopie en 2019 ; et en République démocratique du Congo et en Sierra Leone en 2020. Des études similaires sont en cours au Malawi et au Mozambique et seront achevées avant la fin de 2020 ;

b) Un soutien a été apporté à la revitalisation et au renforcement des groupes de travail et des comités de coordination interinstitutions sur les statistiques ventilées par sexe au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe ;

c) Un soutien a été apporté à l'intégration du genre et des statistiques différenciées selon le sexe dans les processus de planification et les cadres de suivi des pouvoirs publics en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Sénégal et au Zimbabwe, et dans les plans directeurs de la statistique au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal ;

d) Le suivi des dépenses en matière d'égalité des sexes est inclus dans les processus gouvernementaux au Kenya ;

e) Un soutien a été apporté au développement et à l'inclusion du genre et des indicateurs connexes dans les cadres nationaux en faisant particulièrement référence aux rapports relatifs aux objectifs de développement durable et au suivi du développement national au Cameroun, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe.

C. Réunions du Groupe de travail africain sur les statistiques de genre

9. Le Groupe de travail africain sur les statistiques de genre s'est réuni en Côte d'Ivoire le 28 septembre 2018. La réunion a rassemblé des points focaux pour les questions de genre des bureaux nationaux de statistique de plus de 25 pays africains et des représentants d'institutions de formation. Elle a notamment été l'occasion d'appeler de nouveau les États membres à désigner officiellement leurs représentants au Groupe africain sur les statistiques de genre. Le Maroc a été confirmé à la présidence du Groupe. Citons, parmi les autres États membres ayant confirmé des points focaux, le Cameroun, Djibouti, le Kenya, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe. Les participants à la réunion se sont penchés sur un certain nombre de questions, notamment l'examen et la validation de la deuxième phase du Programme africain de statistiques de genre (2017-2021) ; le débat sur les questions institutionnelles, y compris le fonctionnement, la coordination et le mécanisme de rotation du Groupe africain sur les statistiques de genre et la révision du mandat du Groupe pour tenir compte des nouvelles exigences énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

10. Le Groupe de travail africain sur les statistiques de genre s'est réuni à nouveau en novembre 2019 à Accra. La réunion était organisée en collaboration avec la CEA, ONU-Femmes, la BAD, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et Data2X, une plateforme technique et de

plaidoyer en collaboration, et comprenait quatre manifestations consécutives : un atelier régional sur les mécanismes de coordination des statistiques de genre, une réunion d'experts sur les statistiques de genre en Afrique, la première réunion en présentiel du Réseau de données sur le genre, et un débat sur la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes pour l'Afrique et pour le Groupe africain sur les statistiques de genre. Ces quatre réunions ont donné suite aux principales recommandations et engagements du Groupe de travail africain sur les statistiques de genre au cours des deux dernières années. L'atelier régional a rassemblé 24 experts en statistiques de genre et 10 membres du Groupe africain sur les statistiques de genre, représentant 24 États membres africains.

11. La troisième réunions du Groupe africain sur les statistiques de genre a été convoquée en septembre 2020 pour examiner le rapport d'avancement et élaborer une stratégie autour du mode de fonctionnement proposé pour le Groupe pendant le reste de son mandat (deuxième phase du Programme africain de statistiques de genre, 2017-2021).

D. Réseau de points focaux pour les questions d'égalité des sexes

12. En mars 2019, la CEA a lancé, en partenariat avec Data2X, un projet visant à améliorer la production et l'utilisation des données de genre dans les systèmes statistiques nationaux africains grâce à la création du Réseau africain de données sur le genre. L'objectif global est de créer un réseau d'experts des données de genre techniquement compétents et susceptibles d'avoir un impact positif immédiat sur les activités de leurs organisations respectives ; de les doter des outils nécessaires pour leur permettre de présenter des arguments rigoureux en vue de combler les lacunes en matière de données sur le genre et de production et d'utilisation de ces données, et d'améliorer leur visibilité et celle des données sur le genre dans leur ensemble. Le Réseau cherche à encourager l'expertise en matière de données sur le genre, à faciliter l'apprentissage entre pays, à permettre le renforcement des capacités et la formation, à améliorer les mécanismes de coordination et, avant tout, à fournir une plateforme pour permettre aux membres d'évoquer les problèmes auxquels ils sont confrontés et de les résoudre.

13. Le Réseau est ouvert aux experts en égalité des genres au sein des bureaux nationaux de statistique et des ministères de tutelle, et opère principalement par le biais de webinaires et de réunions en ligne. Dans un premier temps, une phase pilote du projet a été lancée dans les pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Zambie et Zimbabwe.

E. Fichier régional d'experts en matière de statistiques de genre

14. Un fichier régional d'experts en statistiques de genre a été créé par ONU-Femmes ; il est utilisé par les pays pour recruter des spécialistes afin de mener des activités dans ce domaine. Les experts figurant sur la liste seront également inclus dans les processus consultatifs liés aux statistiques de genre, selon les besoins. Le fichier comprend des informations sur les domaines de spécialisation dans les statistiques de genre et la zone géographique d'opération préférée, indique si les personnes sont associées ou non aux bureaux nationaux de statistique et précise leur statut éventuel de consultant.

F. Communauté de pratique sur les données et les statistiques

15. ONU-Femmes a mis sur pied, en 2020, une communauté de pratique sur les données et les statistiques pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, dont l'objectif général est de créer un environnement propice à l'apprentissage et à la coordination autour des données et des statistiques sur le genre dans la région, et de fournir ainsi un forum d'apprentissage Sud-Sud. Les principaux membres de la communauté de pratique comprennent des représentants des organismes nationaux de statistique, des ministères de la femme, des bureaux de pays d'ONU-Femmes, des organismes régionaux et des institutions spécialisées des Nations Unies. Des personnes-ressources de mécanismes de promotion de l'égalité hommes-femmes et d'universités seront invitées à participer à des réunions spécifiques, en fonction de leur thème.

G. Liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes

16. L'élaboration d'une liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes pour l'Afrique a constitué une étape importante vers l'harmonisation des statistiques sur le continent. En collaboration avec la CEA et la BAD, ONU-Femmes a mené un processus de consultation à l'échelle du continent avec les organismes nationaux de statistique, les mécanismes de promotion de l'égalité hommes-femmes, les institutions spécialisées des Nations Unies, et les organisations de la société civile pour éclairer l'élaboration de la liste d'indicateurs. La consultation a permis d'identifier un projet de cadre d'indicateurs comprenant 50 indicateurs dans six domaines, à savoir les structures économiques (15 indicateurs), la participation aux activités productives et l'accès aux ressources, la santé et les services connexes (8 indicateurs), l'éducation (11 indicateurs), les droits humains des femmes et des filles (7 indicateurs), la vie publique et la prise de décision (6 indicateurs), et l'environnement et le changement climatique (4 indicateurs). Ces indicateurs sont alignés sur la liste mondiale des principaux indicateurs de l'égalité des sexes approuvée par la Commission de statistique de l'ONU en 2013, le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Les 50 indicateurs proposés ont fait l'objet de débats lors d'un atelier virtuel qui a eu lieu en septembre 2020, auquel ont participé 48 représentants d'organismes nationaux de statistique, d'institutions spécialisées des Nations Unies, du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et d'autres partenaires internationaux. Sur la base des contributions reçues, la matrice des indicateurs a été affinée davantage pour être soumise à Commission africaine de statistique en vue de son adoption officielle. Le cadre révisé, composé de 53 indicateurs, sera présenté à la Commission à sa réunion de 2020.

17. La liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes fournit des conseils sur la hiérarchisation des indicateurs à recueillir en Afrique, sert de ressource importante lorsque les pays membres élaborent leurs propres listes des principaux indicateurs de l'égalité des sexes pour leurs cadres et plans de statistiques ventilées par sexe, et facilite l'harmonisation des initiatives régionales et sous-régionales actuelles en matière d'indicateurs. La liste guidera en outre l'établissement des priorités par les entités nationales, régionales et internationales au service de la production et de l'utilisation durables de statistiques différenciées selon le sexe dans la région. L'initiative fournit une orientation stratégique et un champ d'action aux parties prenantes du système de données de genre pour leur permettre de renforcer les institutions, d'améliorer les mécanismes de coordination, d'actualiser la législation, de garantir des allocations budgétaires adéquates, de faire progresser la recherche et le développement méthodologique (par exemple, l'indicateur de

développement et des inégalités entre les sexes en Afrique), et d'améliorer les compétences du personnel et les sources de données.

H. Déclaration des ressources financières pour les statistiques de genre

18. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle a conçu un module spécial sur le genre dans son enquête PRESS 2019², conçue pour obtenir des informations sur l'aide des donateurs destinée spécifiquement aux statistiques de genre. L'enquête saisit le volume des projets et des engagements financiers ventilés par type de donateur (donateurs bilatéraux ou multilatéraux) ainsi que par secteur thématique. Les résultats de la dernière enquête PRESS seront publiés en septembre 2020.

III. Renforcement des capacités et recherche

A. Ateliers de formation et de renforcement des capacités régionaux

1. Webinaires sur la collecte de données

19. Dans le cadre d'un partenariat entre la CEA et Data2x et Open Data Watch, un webinaire a été organisé le 31 mars 2020 sur la recherche méthodologique consacrée aux approches de la collecte de données de genre. Le webinaire a réuni 62 participants, ainsi que des intervenants de la Banque mondiale et de l'Organisation internationale du Travail. Il a été l'occasion de présenter les dernières normes de la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) sur les statistiques du travail et de communiquer les principales orientations en matière de conception d'enquêtes et d'analyse de données afin de mettre en lumière des questions relatives au genre, à l'expérience du travail sur le terrain et aux résultats préliminaires. Le webinaire a en outre contribué à maintenir l'élan en faveur d'une meilleure collecte de données sur le genre au service des objectifs de développement durable.

20. Un deuxième webinaire, portant sur l'élaboration d'un dossier de décision sur les données désagrégées, s'est tenu le 7 mai 2020 et a réuni 76 participants. Il a accueilli des intervenants du Partenariat mondial pour les données de développement durable de l'Office de statistiques nationales du Royaume-Uni et du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle. Ce webinaire avait pour but de mutualiser les meilleures pratiques et les réussites afin d'aider les offices nationaux de la statistique à intégrer la désagrégation des données dans leurs programmes.

2. Formation sur la conduite d'évaluations nationales des statistiques de genre

21. En 2019, ONU-Femmes a organisé une formation de renforcement des capacités de différents pays pour mener une évaluation de leurs systèmes de statistiques de genre. Cette formation, organisée en collaboration avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, s'est tenue à Dakar en novembre 2019 et a été suivie par des représentants des six pays suivants : Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Malawi, Mozambique, République centrafricaine et République démocratique du Congo. Trois délégués de chaque pays ont participé à l'atelier, ainsi qu'un représentant d'ONU-Femmes, un de l'Agence nationale sénégalaise de la statistique et de la démographie (ANSD)

² <https://paris21.org/press-2019>.

et un du Ministère sénégalais de la femme, de la famille, du genre et de la protection des enfants.

3. Communication, adoption et utilisation des statistiques de genre

22. Un cours de formation en ligne sur la communication de données et de statistiques de genre a été mis au point et présenté à 26 membres du personnel d'ONU-Femmes venant de neuf pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Les participants comprenaient des utilisateurs et des producteurs de statistiques ventilées par sexe, ainsi que des spécialistes de la communication. Les supports de formation utilisés pour le cours seront affinés à la lumière de l'expérience acquise pendant le cours et serviront ensuite de base à un séminaire de formation pour la région Afrique, destiné aux bureaux nationaux de statistiques et aux ministères de la femme. Ce séminaire est prévu pour le dernier trimestre de 2020.

23. En mars 2020, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle a organisé, en collaboration avec ONU-Femmes, un webinaire sur la communication des statistiques de genre, auquel a participé un intervenant de l'Institut national de la statistique du Rwanda. La session a exploré les rôles complémentaires des journalistes et des statisticiens nationaux dans l'exploitation des statistiques de genre pour faire progresser l'égalité des sexes.

24. En juin 2020, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et ONU-Femmes ont organisé un deuxième webinaire sur la mobilisation des données de genre pour une meilleure prise de décision pendant la pandémie de COVID-19. La session a présenté des aperçus des évaluations des statistiques de genre effectuées par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et d'analyses rapides du genre dans le cadre de la pandémie de COVID-19 faites par ONU-Femmes, en plus de contributions du Bureau national de statistique du Kenya et du Ministère kényan du genre.

4. Atelier de formation sur la violence à l'égard des femmes

25. En juillet 2019, ONU-Femmes, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a organisé un atelier régional de renforcement des capacités pour la planification et l'exécution d'enquêtes sur la violence à l'égard des femmes. La formation a eu lieu en République-Unie de Tanzanie, ciblant les parties prenantes nationales engagées et/ou dirigeant les processus d'enquête sur la violence à l'égard des femmes, en particulier les bureaux de statistique et les mécanismes nationaux de défense des droits de la femme. Elle a réuni 51 participants de 9 pays de la région, à savoir l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et le Zimbabwe.

B. Ateliers de formation et de renforcement des capacités à l'échelle nationale

1. Ateliers et webinaires de formation nationaux appuyés par la CEA pendant la période considérée

26. Des ateliers de formation ont été organisés à Ouagadougou du 11 au 13 septembre 2018, à Harare les 9 et 10 octobre 2018 et au Caire du 30 octobre au 1^{er} novembre 2018 pour renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistique pour diffuser leurs données relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable. Ces ateliers ont réuni des participants des

gouvernements, de la société civile et des milieux universitaires impliqués dans le développement de données de genre et dans la gestion des questions relatives à l'égalité des sexes.

27. Un atelier sur la communication des statistiques de genre pour améliorer l'utilisation des données et leur pertinence pour les politiques s'est tenu à Accra les 25 et 26 novembre 2019. Il a réuni des responsables des questions, statistiques et politiques de genre de certains ministères, des producteurs et des utilisateurs de statistiques de genre au sein de services de planification et de statistique, ainsi que des défenseurs de l'égalité des sexes au sein d'organisations de la société civile et d'autres institutions parties prenantes.

2. Activités de formation au niveau national appuyées par ONU-Femmes

28. Le soutien à la formation fourni par le programme *Women Count* a permis aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires sur les concepts, les définitions, l'analyse et la présentation des statistiques de genre, ainsi que la traduction des données en résultats. On peut citer à cet égard l'élaboration de documents de synthèse, l'établissement de budgets selon une perspective de genre en Ouganda, et les mécanismes de coordination institutionnelle pour les statistiques de genre. Les participants ont ainsi vu comment maximiser leur utilisation des données existantes et, ce faisant, d'accroître la disponibilité et l'accès à des données conviviales tenant compte de la problématique hommes-femmes. On a également constaté une augmentation de l'adoption et de l'utilisation des données de genre pour étayer la programmation, la budgétisation, la recherche et la défense de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable.

29. On trouvera ci-dessous des exemples des interventions spécifiques de formation organisées par ONU-Femmes au niveau national :

a) En Éthiopie, 46 utilisateurs ont été formés à la maîtrise des données, ce qui a permis à l'Institut central de statistique de mieux dialoguer avec les utilisateurs de statistiques de genre au sujet de leurs besoins ;

b) Au Cameroun, plus de 141 producteurs de données ont suivi une formation aux concepts élémentaires d'égalité des sexes et aux moyens d'intégrer le genre dans leur collecte de données, ce qui a conduit au renforcement de leurs capacités à intégrer la dimension de genre dans les recensements et les enquêtes clés ;

c) Au Malawi et en République-Unie de Tanzanie, une formation sur la production et l'analyse des données de genre a été dispensée respectivement à 70 employés du Bureau national de statistique et à 60 producteurs de données en 2019, ce qui a renforcé leur capacité à refaire une analyse des données existantes et à produire des rapports contenant des statistiques ventilées par sexe ;

d) En Éthiopie, en 2019, 54 producteurs de statistiques ont été formés à l'extraction et à l'analyse de données, à la rédaction de rapports et aux compétences de suivi nécessaires pour intégrer le genre dans le système statistique, l'objectif étant de donner plus d'autonomie aux décideurs sur la façon d'utiliser plus efficacement les statistiques dans la prise de décisions de politiques en connaissance de cause ;

e) En Ouganda, une formation a été offerte à des producteurs de données afin d'améliorer la production de données relatives à la violence à l'égard des femmes ;

f) Au Kenya, un cours de formation à la rédaction scientifique a été organisé, en partenariat avec l'Université de Nairobi, à l'intention des étudiants de troisième cycle, dans l'objectif de renforcer leur capacité à produire des documents de recherche de qualité sur le genre devant être compilés et publiés au moment de l'obtention de leur maîtrise en décembre 2019 ;

g) En Ouganda, le programme *Women Count*, en partenariat avec l'Economic Policy Research Centre (Centre de recherche en politiques économiques) de l'Université de Makerere, a fourni une formation au Bureau de statistique de l'Ouganda en vue de l'amélioration de ses capacités d'analyse approfondie ;

h) En Ouganda, en 2018, ONU-Femmes, en partenariat avec le Bureau de statistique de l'Ouganda a adopté et personnalisé le modèle suédois du programme international de formation et a organisé deux formations sur mesure sur les statistiques de genre à l'intention de 52 producteurs et utilisateurs de données.

IV. Services techniques et consultatifs

A. Assistance technique au Zimbabwe

30. La CEA est en train de mettre en œuvre un projet régional au titre du Compte pour le développement pour renforcer son soutien aux États membres dans la production et l'utilisation de statistiques ventilées en vue de meilleurs résultats en matière de développement. Dans ce cadre, une mission consultative s'est rendue au Zimbabwe les 11 et 12 octobre pour mener des consultations et offrir des conseils techniques sur la façon de combler les lacunes dans les statistiques ventilées par sexe et pour aider le pays à produire des statistiques de genre pertinentes sur certains indicateurs de deuxième niveau.

B. Appui technique et financier au niveau des pays

31. Pendant la période considérée, le programme *Women Count* a fourni un soutien technique et financier aux pays de la région sur toute une gamme de sujets, dont certains sont cités dans la section II ci-dessus, comme la coordination et les partenariats au niveau régional, associés à une formation à l'échelle des pays comme indiqué dans la section précédente. Parmi les autres domaines d'appui technique, on peut citer des conseils sur l'exécution des enquêtes sur les budgets-temps (Kenya, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) et sur les violences liées au genre (Ouganda et Rwanda) ; la production de statistiques ventilées par sexe et l'élaboration de notes d'orientation fondées sur l'analyse des données existantes (Éthiopie, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Rwanda).

C. Intégrer les statistiques ventilées par sexe dans la planification stratégique des gouvernements

32. En octobre 2019, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et ONU-Femmes ont publié un cadre et des directives de mise

en œuvre pour évaluer les lacunes en matière de données et de capacité statistique en vue d'améliorer les statistiques ventilées par sexe)³. Ce cadre et ces directives visent à aider les pays à évaluer l'état de leurs statistiques ventilées par sexe afin de concevoir une stratégie nationale de statistiques de genre qui pourrait ensuite s'inscrire dans la stratégie nationale de développement de la statistique⁴.

33. Le projet conjoint du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et d'ONU-Femmes vient en aide à neuf pays (dont l'Égypte, le Lesotho et le Sénégal) dans une phase pilote de cette évaluation. Parmi ces neuf pays pilotes, le Sénégal a été le premier à intégrer le genre dans sa Stratégie nationale de développement de la statistique en janvier 2020.

V. **Élaboration de matériel didactique**

A. **Communication de statistiques différenciées selon le sexe**

34. Le matériel de formation sur la communication de statistiques différenciées selon le sexe a été élaboré par ONU-Femmes en 2020 pour utilisation dans des ateliers en ligne. Ce matériel de formation, destiné aux utilisateurs, aux producteurs et aux spécialistes de la communication, a été testé lors d'une formation de membres du personnel d'ONU-Femmes et sera distribué à plus grande échelle aux États membres au cours du quatrième trimestre 2020.

35. Le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle a lancé un cours en ligne sur la communication de statistiques différenciées selon le sexe, sur PARIS21 Academy, sa plateforme phare d'apprentissage en ligne. Cet apprentissage en ligne gratuit est destiné aux statisticiens et aux journalistes, et combine des études conceptuelles et des formations et directives pratiques.

B. **Élaboration de directives sur les données générées par les citoyens visant à encourager le recours à de nouvelles sources de données pour combler les lacunes dans les données de genre**

36. ONU-Femmes a élaboré des directives régionales à l'intention des bureaux nationaux de statistique sur l'exploitation du potentiel des données produites par les citoyens pour améliorer la qualité des statistiques utilisées pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Ces directives contribueront à renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux à utiliser des sources de données non officielles pour le suivi des objectifs de développement durable et à établir une collaboration entre les bureaux nationaux de statistique et les organisations de la société civile de la région en vue de la formulation de plans de données générées par les citoyens propres à chaque pays. En conséquence de la démarche inclusive adoptée pour élaborer les directives, ONU-Femmes compte collaborer avec le Partenariat mondial pour les données sur le développement durable (Data4SDG) et d'autres organisations de la société civile afin d'étendre davantage les applications de ces directives spécifiques aux pays.

³ <https://data.unwomen.org/resources/assessing-data-and-statistical-capacity-gaps-better-gender-statistics> (en anglais).

⁴ <https://paris21.org/national-strategy-development-statistics-nsds> (en anglais).

C. Directives régionales sur la pandémie de COVID-19 et le genre

37. Dans le cadre de sa riposte à la pandémie de COVID-19, ONU-Femmes a mis au point deux jeux de directives régionales pour informer la recherche liée au genre dans ce contexte. Il s'agit de directives sur la production d'évaluations de l'impact socioéconomique⁵ et de directives sur la réalisation de recherches qualitatives pendant la pandémie de COVID-19⁶. Ces directives fournissent des idées pratiques et visent à renforcer la capacité des bureaux de pays d'ONU-Femmes et d'autres usagers pour intégrer une dimension de genre à la collecte des données et adapter leurs méthodes de recherche aux contraintes liées aux restrictions sur les déplacements et à la distanciation sociale imposées pendant la pandémie.

VI. Activités de recherche

A. Recherche méthodologique

1. Établissement de profils de pays en matière d'égalité de genre

38. Des profils de pays en matière d'égalité de genre sont en passe d'être finalisés pour publication par la BAD en collaboration avec ONU-Femmes pour 11 pays : le Burkina Faso, les Comores, Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, le Malawi, le Niger, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et le Zimbabwe. Ces études visent à permettre aux pays de mieux comprendre les progrès accomplis et les lacunes subsistant dans la réalisation de l'égalité des genres et d'identifier des initiatives à fort impact pour un dialogue politique reposant sur des bases factuelles. Elles offrent aussi la possibilité de renforcer les capacités de ces pays, d'évaluer les systèmes statistiques nationaux en matière de genre et de suivi, et fournissent des données factuelles pour éclairer les priorités de stratégies politiques et une programmation sensible aux questions de genre.

2. Lancement du rapport sur l'indice de l'égalité des sexes en Afrique de 2019 au Sommet mondial sur le genre tenu à Kigali

39. Le rapport de 2019 sur l'indice de l'égalité des sexes en Afrique a été lancé dans le cadre du Sommet mondial sur le genre, organisé à Kigali en 2019. Cette nouvelle édition du rapport, produite conjointement par le Groupe de la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique, contient des données pour 51 des 54 pays africains. Elle brosse un tableau global de l'égalité hommes-femmes en Afrique et des progrès accomplis pour combler les écarts sur le continent. Elle révèle aussi de nettes différences entre les sous-régions, ce qui suggère l'existence d'un lien entre égalité des sexes, stabilité et prospérité économique.

⁵ Disponible en anglais à l'adresse : <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/05/review-of-covid-19-related-socio-economic-impact-studies-and-related-research>.

⁶ Disponible en anglais à l'adresse : <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/06/guidance-note-for-conducting-qualitative-research>.

B. Recherche thématique

1. Étude visant à examiner le potentiel des systèmes administratifs africains

40. ONU-Femmes a préparé cette étude pour montrer comment les données administratives peuvent servir à produire des statistiques ventilées par sexe pour le suivi des objectifs de développement durable⁷. L'étude examine le potentiel des systèmes administratifs pour combler les lacunes dans les données de genre liées aux objectifs de développement durable, en se fondant sur les expériences de l'Éthiopie, du Kenya, du Malawi, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie et du Rwanda. Les conclusions de cette étude enrichiront l'appui fourni par ONU-Femmes pour permettre aux pays de surmonter les difficultés liées à la production d'indicateurs de genre pertinents à partir de données administratives pour leur cadre de suivi des objectifs.

2. Production de données de genre dans le cadre de la pandémie de COVID-19

41. En réponse à la pandémie de COVID-19, ONU-Femmes dirige la mise en œuvre d'évaluations rapides basées sur le genre à l'aide du système d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) sur le continent. Ce travail se fait en partenariat avec les bureaux nationaux de statistique, les ministères chargés de la condition féminine, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le FNUAP et, dans certains pays, des organisations non gouvernementales internationales. Des enquêtes de ce type sont en cours en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Kenya, en République centrafricaine et au Sénégal. La planification de la tenue d'enquêtes similaires en Afrique du Sud, en Guinée, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Niger, en Ouganda, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone est bien avancée et les enquêtes devraient être achevées d'ici à décembre 2020.

3. Rapport sur les meilleures pratiques en termes de statistiques ventilées par sexe en Afrique

42. La CEA a effectué une étude sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques concernant l'amélioration des statistiques ventilées par sexe afin de les promouvoir et de les reproduire. Le document présente une mise à jour des statistiques différenciées selon le sexe en Afrique, des enseignements tirés et des meilleures pratiques. Il fournit une analyse de l'état des statistiques ventilées par sexe sur le continent, identifie les principales questions que pose la prise en compte des questions de genre dans les systèmes de statistique et se fonde sur les travaux effectués en 2012 pour mesurer les progrès réalisés dans le Recueil de statistiques ventilées par sexe en Afrique. Le document fournit aussi des exemples récents qui peuvent être reproduits et adaptés dans toute la région.

4. Rapport sur la mesure de la violence à l'égard des femmes en Afrique

43. Compte tenu des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063, la CEA a élaboré un rapport sur la mesure de la violence à l'égard des femmes en Afrique, rendant compte des progrès réalisés et décrivant

⁷ ONU-Femmes, Afrique de l'Est et Afrique australe, *Advancing administrative sources of data for monitoring gender-specific Sustainable Development Goals in Africa* (Faire progresser les sources de données administratives pour le suivi des objectifs de développement durable spécifiques au genre en Afrique), Nairobi, 2019. Disponible en anglais à l'adresse: <https://africa.unwomen.org/en/digital-library/publications/2019/08/advancing-administrative-sources-of-data-for-sdgs>.

les meilleures pratiques dans le domaine de la statistique. Le rapport s'inspire de publications existantes et présente une vue d'ensemble venant à point nommé des travaux visant à mesurer la violence à l'égard des femmes en Afrique, des enseignements et des meilleures pratiques à cet égard.

5. Récits sur les femmes en politique et dans la prise de décision en Afrique pour le rapport *Les femmes dans le monde 2020 : Des chiffres et des idées*

44. En partenariat avec la Section de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et de la politique sociale de la CEA, le Centre africain pour la statistique (CAS) a apporté une contribution au rapport intitulé « *Les femmes dans le monde 2020 : des chiffres et des idées* », sous forme de récits sur les femmes en politique et dans la prise de décision en Afrique. Ces récits mettent en exergue la situation et les tendances concernant les femmes en politique et dans la prise de décision en Afrique, notamment dans les parlements, les cabinets ministériels et les postes de direction et d'encadrement dans les entreprises. Ils soulignent aussi le rôle de la discrimination positive dans l'amélioration de la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision, ainsi que les défis que rencontre la participation accrue des femmes à la vie politique et publique sur le continent.

VII. Établissement de rapports, archivage et diffusion

A. Plateforme de partage de connaissances et d'information

45. Le Groupe africain sur les statistiques de genre a mis au point une plateforme régionale de partage de connaissances et d'information sur les questions de statistiques de genre entre les partenaires et les pays membres en Afrique. Cette plateforme doit être utilisée pour mutualiser les recherches et autres matériels émanant des différentes institutions aux niveaux national et régional. Elle a été lancée en septembre 2018, lors de la réunion du Groupe tenue à Abidjan.

B. Portail de données ventilées par sexe de la Banque africaine de développement

46. La BAD a aussi amélioré la gestion et la diffusion de données ventilées par sexe au sein de la Banque et au plan externe. L'accent a été mis sur une prestation de services plus efficace pour appuyer les travaux de recherche, les politiques et les opérations de la Banque et en faire l'interlocuteur préféré pour tous les produits de connaissances en statistiques ventilées par sexe, en particulier pour les données concernant l'Afrique. La Banque a donc lancé en 2019, lors du Sommet mondial sur le genre, son Portail de données ventilées par sexe, qui permet aux usagers de consulter et de sélectionner les données suivant leurs préférences et leurs besoins, et rend des informations statistiques ventilées par sexe directement accessibles sur les ordinateurs des usagers. L'introduction de ce portail contribuera à améliorer le contrôle de la qualité des bases de données gérées par la Banque.

C. Programme *Women Count*

47. En plus de son centre mondial de données⁸, qui contient aussi des données régionales, ONU-Femmes a apporté son soutien à la mise sur pied de plateformes en ligne en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie afin d'améliorer l'accès aux données en général et aux statistiques ventilées par sexe en particulier. Grâce à ces efforts, une augmentation de l'utilisation des données ventilées par sexe a été observée dans les pays partenaires de l'Entité. Parmi les autres activités soutenues par ONU-Femmes, on peut aussi citer :

a) Au Kenya, le mouvement féminin communautaire GROOTS Kenya et ONU-Femmes se sont associés pour encourager les organisations de la société civile à utiliser des données de genre dans leur plaidoyer ;

b) Des étudiants reçoivent un appui pour utiliser des données afin de plaider pour un développement durable inclusif (Kenya et République-Unie de Tanzanie) ;

c) Des dialogues entre producteurs et utilisateurs ont été organisés au Cameroun et en Ouganda pour les sensibiliser aux questions d'égalité des sexes et mobiliser un plus grand nombre d'utilisateurs de données ;

d) Au Rwanda, ONU-Femmes a organisé, en partenariat avec l'Institut national de la statistique, des activités de plaidoyer sur les statistiques au moyen d'un concours infographique sur la production et l'utilisation des statistiques ventilées par sexe.

48. Le tableau ci-dessous résume le type de rapports et de publications statistiques qui ont bénéficié du soutien d'ONU-Femmes pendant la période considérée.

Soutien d'ONU-Femmes à des publications statistiques

Type de publication	Année	Pays	Nombres de publications
Publications sur les systèmes statistiques nationaux et les statistiques ventilées par sexe	T4 - 2018	Éthiopie, Ouganda et République-Unie de Tanzanie	3
	2019	Kenya et République-Unie de Tanzanie	2
	2020	Éthiopie, Kenya, République démocratique du Congo et Sierra Leone	2
Publications sur les plans nationaux de développement, de suivi et d'évaluation et des ministères	T4 - 2018	-	0
	2019	Ouganda et République-Unie de Tanzanie	4
	2020	Ouganda	1
Directives techniques	T4 - 2018	Bureau régional	1
	2019	Bureau régional	2
	2020	Bureau régional	3

⁸ Accessible en anglais à l'adresse : <https://data.unwomen.org/>.

	T4 - 2018	-	0
Publications de statistiques ventilées par sexe	2019	Éthiopie, Kenya, Ouganda et République-Unie de Tanzanie	11
	2020	Kenya	3
Rapport sur la pandémie de COVID-19	2020	Cameroun	1
Appui total pendant la période considérée		Région	33

VIII. Conclusion

49. Depuis sa création en 2012, le Groupe africain sur les statistiques de genre constitue le principal cadre de collaboration et d'harmonisation des efforts des diverses parties prenantes travaillant dans le domaine des statistiques ventilées par sexe au niveau mondial, régional et national. Les diverses consultations entre ses membres organisées pendant la période considérée, sous la houlette d'ONU-Femmes, de la CEA et de la BAD, ont permis d'accroître le soutien à l'amélioration des statistiques ventilées par sexe sur le continent.

50. La collaboration entre ONU-Femmes, la CEA, la BAD et divers autres organismes comme le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle et Data2X a abouti à une augmentation significative de la diversité et de la portée du soutien aux statistiques ventilées par sexe mises à la disposition des États membres. Les cadres normatifs applicables à la production de statistiques en général, et de statistiques de genre en particulier, ont été révisés et améliorés, et la connaissance et la compréhension des lacunes de ces cadres ont aussi été approfondies. Grâce au soutien technique et financier apporté aux pays membres, on a également constaté une augmentation générale de la disponibilité de données sur les objectifs de développement durable et d'autres données de genre sur le continent. La vaste gamme d'activités de formation qui ont été organisées, ainsi que l'élaboration de matériel didactique ont bénéficié à plusieurs pays de la région. Ces initiatives ont contribué à améliorer la capacité des experts des États membres dans divers aspects des statistiques de genre.

51. Malgré ces progrès, il subsiste d'importants défis, tant au niveau régional que national, pour la production, l'analyse et la diffusion de statistiques ventilées par sexe. Pour aller de l'avant, il faudra avant tout :

- a) Élargir les processus de collaboration en se fondant sur ce qui a déjà été mis en place ;
- b) Ajuster les programmes existants et futurs en fonction de l'impact de la pandémie de COVID-19 ;
- c) Étendre le soutien financier et technique existant à plus de pays ;
- d) Institutionnaliser les réseaux virtuels de soutien aux données et statistiques ventilées par sexe ;
- e) Multiplier les activités destinées à créer des cadres normatifs de statistique et augmenter l'utilisation des statistiques ventilées par sexe ;

f) Mettre l'accent sur le soutien à tout l'écosystème de données de genre, notamment les données administratives, les mégadonnées et les données générées par les citoyens ;

g) Appuyer la modernisation continue des opérations des institutions nationales de statistiques, en particulier dans le domaine des statistiques ventilées par sexe.

IX. Points à soumettre à l'examen de la Commission africaine de statistique

52. La Commission africaine de statistique est invitée :

a) À prendre note des travaux en cours sur le développement des statistiques ventilées par sexe sur le continent et à appuyer les autres priorités de travail du Programme africain de statistiques de genre ;

b) À approuver la liste des principaux indicateurs de genre pour l'Afrique ;

c) À fournir des orientations pour la révision de la deuxième phase du Programme africain de statistiques de genre et pour l'approbation de cette révision, de façon qu'elle tienne compte des exigences de méthodologie et de données liées à la pandémie de COVID-19 ;

d) À exhorter tous les États membres à appuyer le développement de données administratives ventilées par sexe.
